
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2023 - 531 du 27 mai 2023
portant nomination du directeur des affaires médicales du centre hospitalier universitaire
de Brazzaville

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°008 du 7 février 1987 portant création d'un centre hospitalier universitaire ;

Vu la loi n°2-2018 du 5 février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires ;

Vu le décret n°82-585 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n°2009-402 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 2018-286 du 2 juillet 2018 portant organisation du ministère de la santé et de la population ;

Vu le décret n°88-622 du 30 juillet 1988 portant organisation et fonctionnement du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE :

Article premier : M. Jean Bernard NKOUA-MBON, Professeur émérite en Oncologie médicale, est nommé directeur des affaires médicales du centre hospitalier universitaire de Brazzaville

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-

Fait à Brazzaville, le 27 mai 2023

Anatole Collinet MAKOSSO. -

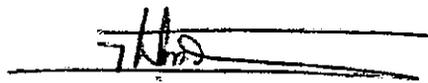
Par le Premier ministre, chef du
Gouvernement,

Le ministre de la santé et de la population,



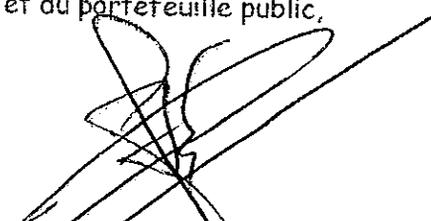
Gilbert MOKOKI. -

Le ministre de l'économie et des finances,



Jean-Baptiste ONDAYE. -

Le ministre du budget, des comptes publics
et du portefeuille public,



Ludovic NGATSE. -